

	1962-1963 Prévisions d'octobre	1962-1963 (Provi- soires)	1963-1964 (Prévi- sions avant les modifi- cations fiscales)
Recettes provenant de la Caisse de sé- curité de la vieil- lesse	670	691	730
Total des re- cettes	\$6,600	\$6,567	\$6,880

NOTA:

1) Après les dégrèvements déjà approuvés à l'égard de la perception par les provinces de l'impôt sur le revenu des particuliers d'environ 45 millions de dollars de plus que l'année précédente.

2) Les prévisions moins élevées au titre des recettes provenant des droits de douane découlent de la cessation des surtaxes à l'importation imposées en juin 1962.

L'hon. M. Gordon: Il est encore plus difficile d'estimer les dépenses budgétaires de cette année que les recettes.

Les budgets principal et supplémentaires de dépenses pour 1963-1964, déposés le 29 mai, plus les décaissements prévus de la Caisse de sécurité de la vieillesse, s'élèvent globalement à 7,300 millions de dollars.

Quand j'ai déposé ces budgets de dépenses, j'ai déclaré que nous avons été contraints de reporter dans notre budget les prévisions de dépenses préparées par le gouvernement précédent. Nous ne sommes pas convaincus que ces prévisions représentent la façon la plus efficace et la plus économique de gérer les affaires de la nation. On a commencé une réévaluation exhaustive de toutes les dépenses de l'État, au cours de laquelle tous les programmes actuels de dépenses seront étudiés; certains seront réduits ou éliminés entièrement. Les résultats initiaux de cette réévaluation se feront sentir dans le prochain budget, mais on n'en ressentira pleinement les effets qu'avec le temps.

Le gouvernement étudie présentement, avec la plus grande urgence, les recommandations de la Commission Glassco. Celles qui seront jugées propres à améliorer l'efficacité du service public ou à apporter des réductions motivées des dépenses seront appliquées le plus tôt possible.

Comme ce fut le cas les années précédentes, nous présenterons d'autres budgets supplémentaires de dépenses avant la fin de l'année financière. Ils porteront notamment sur les nouveaux programmes que le gouvernement mettra en vigueur et qui augmenteront de 70 millions de dollars les sommes dont l'État aura besoin cette année. L'an prochain, alors que ces programmes battront leur plein, l'augmentation sera sensiblement plus importante.

Les dépenses encourues pour ces programmes baisseront par la suite après un an ou deux, quand ils auront joué leur rôle.

Les députés admettront qu'il y a vraiment trop d'impondérables pour que je puisse faire des prévisions précises quant au total des dépenses pour l'année. Compte tenu de ces réserves et de ces avertissements, je suis disposé à fixer le total des dépenses de l'État à environ 7,600 millions de dollars, y compris une somme de 755 millions pour la Caisse de sécurité de la vieillesse.

D'après les prévisions de recettes que j'ai exposées tantôt, cela signifie que, s'il n'y avait pas de changements importants au titre des impôts, nous accuserions, cette année, un déficit d'environ 720 millions de dollars. L'an prochain, le déficit pourrait être encore plus élevé.

Ce serait faire preuve d'irresponsabilité que de refuser de regarder les choses en face. Je le répète, le Canada commence à se remettre de la perte de confiance engendrée par la mauvaise gestion financière et économique du gouvernement précédent.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose.

L'hon. M. Lambert: Vous souriez maintenant.

L'hon. M. Gordon: Non, je ne souris pas en disant cela. Je suis tout à fait sérieux. Or, l'expansion des affaires et la création de nouveaux emplois exigent essentiellement un regain de confiance en nous-mêmes et en notre pays, tant sur le plan intérieur qu'à l'étranger.

Je rappellerai aux honorables vis-à-vis que la confiance n'est pas un élément sur lequel on peut tabler ou qu'on peut mesurer de façon tangible; c'est plutôt un état d'esprit, un phénomène d'ordre psychologique. Cette reprise peut être vouée à l'échec si nous ne prenons pas des mesures énergiques et positives afin de réduire quelque peu nos déficits budgétaires.

Les députés verront d'après l'exposé que je viens de faire des problèmes auxquels nous faisons face et de l'état de nos finances que nous évoluons dans un couloir très étroit. Cela signifie, monsieur l'Orateur, que nous n'avons pas le choix, que nous devons analyser notre structure fiscale non seulement aux fins d'encourager l'embauche et le progrès industriel, mais aux fins de trouver de nouvelles sources de revenus.

Un examen de notre régime fiscal démontre sans l'ombre d'un doute que les impôts sont déjà très élevés, mais que les recettes fiscales sont toujours inférieures au montant des dépenses nécessaires. L'examen démontre en outre, ce que nous savons tous d'ailleurs, que